

Quand les quartiers protestent

Colloque international sur les révoltes des quartiers populaires de 2005 à nos jours

Paris, Campus Jourdan, 6-7 novembre 2025



Il y a vingt ans, la France des cités s'embrasait à la suite de la mort de deux adolescents, Zyed Benna et Bouna Traoré, à Clichy-sous-Bois. De longue date, des émeutes plus sporadiques surviennent à bas bruit dans des centaines de quartiers populaires¹, le plus souvent en réaction à des interventions policières, mais sans déborder au-delà de la ville concernée comme cela avait été le cas en 2005 (ou en Angleterre en 2011). Il a fallu attendre 2023 et la mort de Nahel Merzouk, tué par un policier lors d'un contrôle routier à Nanterre, pour qu'une révolte localisée se diffuse de nouveau à l'échelle nationale, touchant plus de 500 quartiers, des grandes cités de banlieue des métropoles jusqu'aux petits quartiers paupérisés des villes moyennes (Le Gall-Guillaume, Oberti, 2024), et occasionnant près de 800 millions d'euros de dommages².

Organisé dans le cadre du projet DemoCIS³, ce colloque international sur les révoltes des quartiers populaires vise à faire un état des lieux des connaissances produites au cours des vingt dernières années, en France et dans d'autres pays européens. Qu'on les qualifie d'émeutes ou de révoltes (Fassin, 2015)⁴, ces protestations ont donné lieu à une

¹ Le décompte tenu par l'anthropologue Alain Bertho fait apparaître plus de trois cents épisodes émeutiers, d'intensité variable, entre 2005 et 2018, dans les villes françaises. Cf.

<https://berthoalain.com/emeutes-en-france/>

² Sénat, *Émeutes de juin 2023 : comprendre, évaluer, réagir*, Rapport d'information n°521, 2024, p. 44

³ Democracies, Citizenship and Institutions facing the transformations of public Spheres [URL : <https://anr.fr/ProjetIA-24-RSHS-0001>]

⁴ Nous alternons ici entre les termes "d'émeutes" et de "révoltes" pour souligner la multiplicité des rationalités guidant les participant·es à ces événements. Leur qualification, qui renvoie à des regards et des jugements contrastés sur leur nature politique, sera discutée lors du colloque (cf. axe 4)

profusion de publications scientifiques⁵, dont seule une faible proportion s'appuie sur des enquêtes empiriques (Ocqueteau, 2007).

Cet état des lieux a déjà été amorcé dans plusieurs publications (Ocqueteau, 2007 ; Rea, 2007 ; Kokoreff, 2008, 2021, 2025 ; Waddington et al., 2009), ainsi que dans des numéros spéciaux de revues publiés à l'occasion des dix ans des émeutes de 2005 (Mouvements, 2015 ; Agora Débats/Jeunesses, 2015). Ces efforts de capitalisation demeurent cependant partiels, ne serait-ce que parce qu'ils ne prennent pas en compte les épisodes émeutiers les plus récents, par exemple en Suède en 2022 ou en France en 2023. Plus encore, le périmètre des événements étudiés dans ces travaux se limite aux violences collectives survenues dans des quartiers populaires où se concentrent des populations racisées, laissant de côté celles qui ont eu lieu dans d'autres territoires populaires et/ou ont mobilisé d'autres groupes sociaux, à l'image du mouvement des Gilets Jaunes en 2018-2019, des révoltes « anti-coloniales » en Nouvelle-Calédonie en 2024, ou des émeutes xénophobes au Royaume-Uni en 2024.

A l'approche du vingtième anniversaire des révoltes de l'automne 2005, l'ambition du colloque est donc d'établir un état des connaissances sur les émeutes urbaines, mais aussi de le faire dans une perspective comparative, suivant quatre entrées chronologiques ou géographiques pouvant donner lieu à une comparaison :

- entre les deux grandes vagues d'émeutes des quartiers populaires français de 2005 et 2023 ;
- entre quartiers touchés par des émeutes (ou entre quartiers comparables mais dont certains n'auraient pas été concernés) en 2005 et/ou 2023 ;
- entre les émeutes de ces quartiers périphériques et des épisodes de violences opposant manifestants et force de l'ordre dans d'autres types d'espaces, qu'il s'agisse de centres-villes (par exemple l'« acte 3 » des gilets jaunes, le 1^{er} décembre 2018 à Paris) ou d'espaces ruraux (par exemple la manifestation du 25 mars 2023 à Sainte-Soline) ;
- entre les violences collectives dans les quartiers populaires français et dans d'autres pays européens (Suède, Belgique, Pays Bas, Royaume-Uni...) ou dans le reste du monde.

Les propositions de communication ne sont pas tenues de développer de telles approches comparatives. La comparaison pourra résulter du croisement entre plusieurs communications à caractère monographique réunies dans une même session.

⁵ La requête “émeutes urbaines” renvoie 4390 résultats sur Google Scholar pour la période 2005-2025, et CrossRef recense 2756 publications comprenant ce mot clé sur la même période.

AXES DE L'APPEL A COMMUNICATION

Quatre axes sont proposés pour les communications, lesquelles pourront se situer au croisement de plusieurs axes :

1) Rationalités émeutières

Les émeutes font l'objet de controverses politiques, mais aussi scientifiques, quant à leur interprétation : faut-il y voir l'irruption spontanée et désorganisée de "hordes" irrationnelles, dont la violence serait mue par la recherche de sensations fortes ou par l'appât du gain ? A rebours de l'animalisation des émeutiers, comparés à des "nuisibles" par deux syndicats policiers en juin 2023, il est aussi possible de considérer leur agentivité, celle d'acteurs parties prenantes d'un phénomène collectif organisé (sinon planifié), et d'interroger ainsi leurs rationalités. En la matière, les études ethnographiques de la dynamique émeutière et des motivations de celles et ceux qui y participent sont peu nombreuses (parmi les exceptions, voir Mohammed, 2007). Des communications sont donc attendues sur ces dimensions : comment s'opère le choix des territoires investis et des cibles ? Le fait qu'à de rares exceptions près, les émeutes de 2005 et, dans une moindre mesure, celles de 2023, soient restées cantonnées dans les cités HLM périphériques et leurs abords, sans débordement vers les centres-villes, procède-t-il d'un calcul quant aux risques encourus dans ces espaces respectifs ? Les regroupements et les déplacements émeutiers correspondent-ils à des formes de coordination précaire et relativement spontanée ou sont-ils pilotés, au moins partiellement, par certains acteurs ou leaders ? Sans aller jusqu'à adopter une lecture en termes de choix rationnel, comment les facteurs situationnels et les décisions individuelles et collectives s'articulent-ils ?

A cet égard, la dimension ordinaire de l'expérience de l'injustice et de la colère mérite davantage d'attention. Les morts de jeunes hommes, consécutives à l'action policière, sont ancrées dans la mémoire collective des habitant·es des quartiers prioritaires de la politique de la ville (Bachmann et Le Guennec, 1997 ; Jobard, 2006 ; Le Goaziou et Mucchielli, 2007). Pour la majorité de la société, ces drames ne sont visibles qu'une fois tous les vingt ans, quand les banlieues s'embrasent, alors que pour les habitant·es de ces banlieues, ils font écho à des injustices vécues au quotidien et des violences dont ont été victimes des frères, des cousin·es, des voisin·es, des ami·es...

Le cadrage politique et médiatique des émeutes de juin-juillet 2023 s'est résumé à un réquisitoire contre les jeunes émeutiers, considérés comme des sauvages, et contre leurs parents, au prix d'un oubli rapide de leur cause première : la mort de Nahel, 17 ans, tué à bout portant par un policier. Ce décalage entre la faiblesse du débat public et la perception très directe, personnelle, de la mort possible au coin de la rue à la suite d'un contrôle d'identité qui tourne mal, avec le sentiment que les policiers agissent en toute impunité, peut déclencher une colère incompréhensible reflétant une « politisation ordinaire » des discriminations (Talpin et al., 2021). Or, cette politisation ordinaire reste peu prise en charge par les partis politiques, tout comme les associations dans les

quartiers, affaiblies par la raréfaction des contrats aidés (240 000 supprimés depuis 2007), les baisses budgétaires et les logiques concurrentielles des appels à projets. Des formes plus ou moins subtiles de répression restreignent également la conversion de cette politisation dans les arènes démocratiques (Delfini, Talpin, Vulbeau, 2021). Lorsque des collectifs d'habitant·e·s se saisissent de ces enjeux, ils sont obligés de le faire discrètement - beaucoup trop discrètement peut-être, ce qui expliquerait en partie la permanence de l'étincelle de l'émeute (Marlière, 2023 ; Talpin, 2024).

2) Les instruments de l'émeute

Tant du côté des émeutier·e·s que des forces de l'ordre, nombre d'instruments utilisés à l'occasion des émeutes de 2023 ne l'avaient pas été en 2005 (ne serait-ce que parce que certains n'existaient pas). C'est notamment le cas des drones, des caméras de vidéosurveillance et des centres de supervision urbaine du côté de la police, des mortiers et des réseaux sociaux du côté des émeutiers. Cette instrumentation a fortement influencé la dynamique et le déroulement des émeutes, ainsi que leur *policing* et leur médiatisation.

« The Revolution Will Not Be Televised » chantait Gil Scott-Heron en 1970, après des années d'émeutes sanglantes qui avaient embrasé les villes américaines. Un demi-siècle plus tard, force est de reconnaître, pour paraphraser G. Scott-Heron, que « the riots are Instagrammed & TikToked ». Du fait de l'importance prise par les réseaux sociaux dans les émeutes de 2023, les communications portant sur leur rôle sont particulièrement attendues, qu'il s'agisse d'interroger l'usage de ces réseaux par les émeutier·e·s (pour se coordonner, se déplacer ou se mettre en scène), par les forces de l'ordre et les collectivités (pour démobiliser, rassurer, identifier les émeutier·e·s...), mais aussi par les médias ainsi que par des « vidéoactivistes » de tous bords (Riboni, 2023). Cette évolution invite par ailleurs à ouvrir la réflexion sur l'esthétisation et l'imaginaire des émeutes, des « émeutes TF1 » de 2005 aux « émeutes TikTok » de 2023.

3) Les émeutier·e·s et leurs entourages

Ce troisième axe vise à interroger l'ancre social et spatial du phénomène émeutier. Qui sont les émeutier·e·s ? Il s'agit ici de décaler le regard des participant·e·s direct·e·s aux dégradations et aux affrontements avec les forces de l'ordre vers leurs entourages amicaux ou familiaux, en considérant les interactions et les échanges entre les premiers et les seconds pendant la période émeutière. On s'intéressera en particulier aux divisions genrées et générationnelles du travail émeutier, les révoltes étant fréquemment présentées comme l'apanage de jeunes hommes, la place prise par les

femmes n'étant que rarement interrogée (Guénif-Souilamas, 2006 ; Béroud et al., 2011 ; Dorlin, 2015 ; Jossin et Luxembourg, 2017). Que font les sœurs, les amies, les mères, entre participation aux actions émeutières, soutien logistique et psychologique, médiation, démobilisation, occupation de l'espace public, protection de biens privés ou d'équipements collectifs... ?

Les parents sont fréquemment incriminés dans les discours des responsables politiques, car jugés incapables de « tenir » ou d'éduquer leurs enfants, et sommés d'assumer leurs responsabilités en les empêchant de prendre part aux émeutes. Les déclarations d'E. Macron pendant les évènements de 2023 et les discours des membres de son gouvernement en témoignent, avec de multiples appels à la responsabilité parentale et une focalisation sur les défaillances des familles monoparentales.

On s'interrogera donc sur les réactions familiales aux émeutes et les régulations familiales de la participation à celles-ci, entre compréhension, critique des violences, contrôle des sorties et renseignement d'acteur·ices et de médiateur·ices sociaux. D'un point de vue pratique, certaines familles s'interposent-elles en cas d'émeutes ? Encouragent-elles à l'inverse la participation en partageant discrètement l'indignation des jeunes révolté·es face aux exactions policières et aux discriminations (Carrel, 2023) ? Dans quelle mesure les émeutes contribuent-elles à aiguiser les divisions internes (générationnelles, sociales, raciales...) aux classes et cités populaires ? On s'intéressera aussi aux dynamiques au sein des fratries et aux différences générationnelles : dans quelle mesure peut-on par exemple repérer des formes de division du travail, dans l'émeute, entre les « grands » et les « petits » (Chelal, 2024) ? On cherchera également à mettre en perspective et comparaison internationale ces questionnements : dans quelle mesure se retrouvent-ils et de quelles façons sur les terrains étrangers ?

4) Le sens et les effets politiques des émeutes

En 2005, le caractère politique des émeutes urbaines avait été au centre des controverses, dont témoigne la querelle sémantique qui a traversé les mondes scientifiques, médiatiques et politiques : faut-il parler de violences urbaines ou collectives, d'émeutes ou de révoltes ? Autant de termes qui témoignent de regards contrastés sur les motivations des participant·es et le sens qu'il convient d'accorder à ces troubles⁶. Au-delà des interventions policières reconnues comme l'élément déclencheur par tous les travaux, s'agit-il de simples éruptions de colère, spontanées et nihilistes (Dubet, 1992 ; Roché, 2006), d'actes protopolitiques (Mauger, 2006), ou d'expressions politiques non conventionnelles (Castel, 2006 ; Kokoreff, 2006 ; Lapeyronnie, 2006) ? Ces questions ont largement disparu des commentaires et des débats qui ont accompagné et prolongé les émeutes de 2023, lesquelles n'ont pas plus suscité de mobilisations comparables à celles initiées par ACLEFEU en 2005 qu'elles

⁶ Pour des travaux cherchant à comprendre le sens subjectif des protestations, appuyés sur des enquêtes auprès de participant·es aux révoltes de l'automne 2005, voir Cicchelli et al., 2007 ; Mohammed, 2007 ; Muccielli et Aït-Omar, 2007 ; Sala Pala, 2011 ; Truong, 2015.

n'ont été suivies d'inflexions dans les politiques menées en direction des quartiers populaires ou d'annonces de réformes des modes d'intervention de la police (Epstein et al., 2023).

En prolongeant ce questionnement sur le caractère politique des émeutes, le colloque propose d'interroger leurs effets politiques, saisis sous trois angles :

- Politisation : quels ont été les effets de ces événements sur l'engagement et la politisation de leurs habitant·es, et quelles formes, plus ou moins discrètes, ces phénomènes ont-ils pris ?
- Compétition politique : comment ces événements ont-ils été analysés et exploités par les acteur·ices du champ politique (partis et élu·es) ? Quels effets les émeutes et leur médiatisation ont-elles eu sur l'opinion publique ?
- Politiques publiques : quelles réponses les pouvoirs publics (nationaux et locaux) ont-ils apporté aux différents épisodes émeutiers ? Comment ces événements ont-ils été analysés dans les différents rapports produits par ou pour les institutions publiques et quelle a été la réception de ces rapports ? Les émeutes conduisent-elles à des inflexions dans les orientations des politiques publiques et/ou une évolution des moyens mobilisés dans les territoires émeutiers ?

PROPOSITIONS, CALENDRIER ET ORGANISATION

Les réponses attendues à cet appel à communications peuvent émaner de chercheur·es et/ou de membres d'associations et collectifs des quartiers concernés. Elles ont plutôt un format académique, mais des tables rondes pourront être organisées pour favoriser la discussion entre chercheur·euses et acteur·ices des quartiers populaires.

Les propositions de contribution devront faire entre 3 000 et 5 000 signes et préciseront le nom et les affiliations ou organisations de leurs autrices et auteurs. Elles devront être envoyées au plus tard le **1er septembre 2025**, par mail aux membres du comité d'organisation. Si la proposition est acceptée, la communication est attendue pour le 17 octobre 2025.

Comité d'organisation

Marion Carrel, Professeure de sociologie, Ceries/Université de Lille

Renaud Epstein, Professeur de sociologie, CESDIP/Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

Thomas Kirschbaum, Sociologue, CERAPS/Université de Lille

Marwan Mohammed, Chargé de recherche CNRS, CMH/ENS

Julien Talpin, Directeur de recherche CNRS, CERAPS/Université de Lille

Propositions de communication à envoyer à :

marion.carrel@univ-lille.fr

renaud.epstein@sciencespo-saintgermain.fr

thomas.kirszbaum@univ-lille.fr

marwan.mohammed@cnrs.fr

julien.talpin@univ-lille.fr

Bibliographie

- Agora Débats/Jeunesses (2015), *Les émeutes de 2005, dix ans après. Rétrospective et perspectives*. Paris : Presses de Sciences Po, vol. 2, n°70.
- Bachmann, C., Le Guennec, N. (1997), *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*, Paris, Albin Michel.
- Béroud, S., Gobille, B., Hajjat, A., Zancarini-Fournel, M. (dirs.) (2011), *ngagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe, 1968-2005*, Paris, Editions des Archives contemporaines.
- Carrel, M. (2023), « Discriminations et politisation ordinaire dans les quartiers populaires. Une absence de débouchés hautement inflammable », *Méropolitiques*, [En ligne], 30 novembre 2023.
- Castel, R. (2006), « La discrimination négative. Le déficit de citoyenneté des jeunes de banlieue », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 61, n°4, p. 777-808.
- Chelal, M. (2024) *Grandir en cité: La socialisation résidentielle de "jeunes de cité"*, Lormont, Le bord de l'eau, 240 p.
- Cicchelli, V., Galland, O., De Maillard, J. & Misset, S. (2007), « Les jeunes émeutiers de novembre 2005: retour sur le terrain », *Le Débat*, vol. 145, n°3, p. 165-181.
- Delfini, A., Talpin, J., Vulbeau, J., (dir.) (2021), *Démobiliser les quartiers. Enquêtes sur les pratiques de gouvernement en milieu populaire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 286 p.
- Dorlin, E. (2015), « Le cœur de la révolte: tous les jeunes de banlieues sont des hommes, toutes les femmes sont... amoureuses », *Mouvements*, vol. 83, n°3, p. 35-41.
- Dubet, F. (1992), « A propos de la violence et des jeunes », *Cultures & conflits*, n°6, p. 24.
- Epstein, R., Guenot, M., Jobard, F. (2023), « Émeutes urbaines, sciences sociales et action publique. Mouvements et stagnations dans la politique de la ville et les politiques de sécurité», *Zilsel*, vol. 2, n° 13, p.11-22.
- Fassin, D. (2015), « Économie morale de la protestation. De Ferguson à Clichy-sous-Bois, repenser les émeutes », *Mouvements*, vol. 83, n°3, p. 122-129.

- Guénif-Souilamas, N. (2006), « Le balcon fleuri des banlieues embrasées », *Mouvements*, vol. 44, n°2, p. 31-35.
- Jobard, F. (2006), « Sociologie politique de la “racaille” », in Lagrange, H. & Oberti, M. (dir.), *Émeutes urbaines et protestations, une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 59-80
- Jossin, A. et Luxembourg, C. (2017), « Genre, violence et espace. Quand les sciences sociales interrogent l’invisibilité des femmes en quartiers dits sensibles », in Faure, E., Hernández González, E. & Luxembourg, C. (dir.), *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Montreuil, Le Temps des cerises, p. 99-113.
- Kokoreff, M. (2006), « Les émeutiers de l’injustice », *Mouvements*, vol. 44, n°2, p. 13-25.
- Kokoreff, M. (2008), *Sociologie des émeutes*, Paris, Payot, 336 p.
- Kokoreff, M. (2025), *Émeute*, Paris, Anamosa, 93 p.
- Lapeyronnie, D. (2006), « Révolte primitive dans les banlieues françaises », *Déviance et Société*, vol. 30, n°4, p. 431-448.
- 2024), « Les territoires des émeutes. La ségrégation urbaine au cœur des violences », *La Vie des idées*.
- Le Gall-Guillaume, M., Oberti, M. (2024), « Les territoires des émeutes. La ségrégation urbaine au cœur des violences », *La Vie des idées*, 12 avril
- Le Goaziou, V., Mucchielli, L. (dir.) (2007), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte.
- Marlière, E., (2023) Les quartiers (im)populaires ne sont pas des déserts politiques: Incivilités ou politisation des colères par le bas ?, Lormont, Le bord de l'eau, 128 p.
- Mauger, G. (2006), *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 157 p.
- Mohammed, M. (2007), « Les voies de la colère : “violences urbaines” ou révolte d’ordre “politique” ? L'exemple des Hautes-Noues à Villiers-sur-Marne », *Socio-logos* [En ligne], n°2.
- Mouvements (2015), *Ma cité a craqué. Dix ans après les révoltes urbaines de 2005*. Paris : La Découverte, vol.3, n°83.
- Mucchielli, L. & Aït-Omar, A. (2007), « Les émeutes de novembre 2005 : les raisons de la colère », in Le Goaziou, V. & Mucchielli, L. (dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, p. 11-35.
- Ocqueteau, F. (2007), « Les émeutes urbaines de l’automne 2005 : cadres d’analyse et points aveugles de la sociologie française », *Sociologie du travail*, vol. 49, n°4, p. 531-543.

- Rea, A. (2007), « Les émeutes urbaines : causes institutionnelles et absence de reconnaissance », *Déviance et Société*, vol. 30, n°4, p. 463-475.
- Riboni, U-L. (2023), *Vidéoactivismes. Contestation audiovisuelle et politisation des images*, Paris, Amsterdam
- Roché, S. (2006), *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Paris, Seuil, 228 p.
- Sala Pala, V. (2011), « Quand des jeunes d'un quartier populaire interprètent les émeutes urbaines », in Béroud, S., Gobille, B., Hajjat, A. & Zancarini-Fournel, M. (dir.), *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe (1968-2005)*, Paris, Archives Contemporaines, p. 43-58.
- Talpin, J., Balazard, H., Carrel, M., Hadj Belgacem, S., Kaya, S., Purenné, A., Roux, G. (2021), *L'épreuve de la discrimination : enquête dans les quartiers populaires*, Paris, Presses universitaires de France, 513 p.
- Talpin, J. (2024) *La colère des quartiers populaires: Enquête socio-historique à Roubaix*, Paris, Presses universitaires de France, 456 p.
- Truong, F. (2015), « Retour sur les raisons de la colère. La mort, les "conneries" et la haine, dix ans après », *Agora débats/jeunesses*, vol. 70, n°2, p. 95-109.
- Waddington, D., Jobard, F., King, M. (dirs.) (2009), *Rioting in the UK and France: A Comparative Analysis*, Willan Publishing, 302 p.